



# Etat des corridors à faune d'importance suprarégionale

Journée Faune et trafic – 10.11.2011



## Aperçu

- Cadre juridique
- Définition
- Historique
- Etat actuel, démarche et objectifs
- Résultats
  - Concepts cantonaux
  - Intégration dans les plans directeurs cantonaux
  - Etat 2001/2011
  - Programme d'assainissement OFROU/BAFU
- Conclusions et suite



## Cadre juridique

- Art. 1 LChP : « conservation de la diversité des espèces et celle des biotopes des mammifères et oiseaux indigènes et migrateurs vivant à l'état sauvage »
- Art.1 LPN : « protection de la faune et la flore indigène et leur habitat naturel »
  - ➡ Par extension, les animaux devraient pouvoir vivre au plus près de leur mode de vie spécifique
- Art.18 LPN : « maintien d'un espace vital suffisamment étendu » pour prévenir l'extinction de la faune et de la flore indigènes.
  - ➡ Si domaine vital très étendu, connexion devient nécessaire.
- Art. 18 al.1ter LPN « compensation d'atteinte d'ordre technique aux biotopes dignes de protection»
- Art. 14 al.3 e OPN « exigences des espèces migratrices, connexion des sites fréquentés par les espèces ».
  - ➡ ex : passages à faune



## Corridors à faune d'importance suprarégionale : définition

- **Constat** : fragmentation des grands territoires autrefois interconnectés, nécessaires pour les espèces à grands domaines vitaux, tels que par exemple le cerf, le sanglier ou le lynx -> détermination des corridors suprarégionaux, passés ou existants.
- **Objectif** : grandes zones réservoir reliées entre elles par des corridors.
- **Définition** : « fragments d'axes de déplacement de la faune, qui sont **délimités** latéralement de façon permanente par des structures naturelles ou anthropogènes ou des zones d'exploitation intensive. A l'intérieur de l'aire de répartition d'une espèce, ils servent à **l'interconnexion à grande échelle** d'habitats isolés ou délimités de populations ou sous-populations. Ils permettent ainsi le **brassage génétique** à l'intérieur et entre les populations, la **dynamique spatiale** spécifique (ex : migrations saisonnières) et celle des populations, et **l'expansion** active en vue de la recolonisation d'anciens ou de nouveaux habitats. » (*Les corridors faunistiques en Suisse, cahier de l'environnement n°326, p.35*).
- Se base sur les données de quelques **grands mammifères**, car leur taille et leur utilisation de l'espace les rendent facilement observables. Espèces prioritaires : migrateur à longue distance typique (ex: cerf, sanglier) ainsi que le chevreuil comme indicatrice du cheminement à petite échelle. Autres espèces importantes: chamois, renard, blaireau, fouine, lièvre brun, bouquetin, martre, putois, lynx, loup, ours brun. Théoriquement, tous les animaux terrestres devraient pouvoir utiliser les corridors existants.



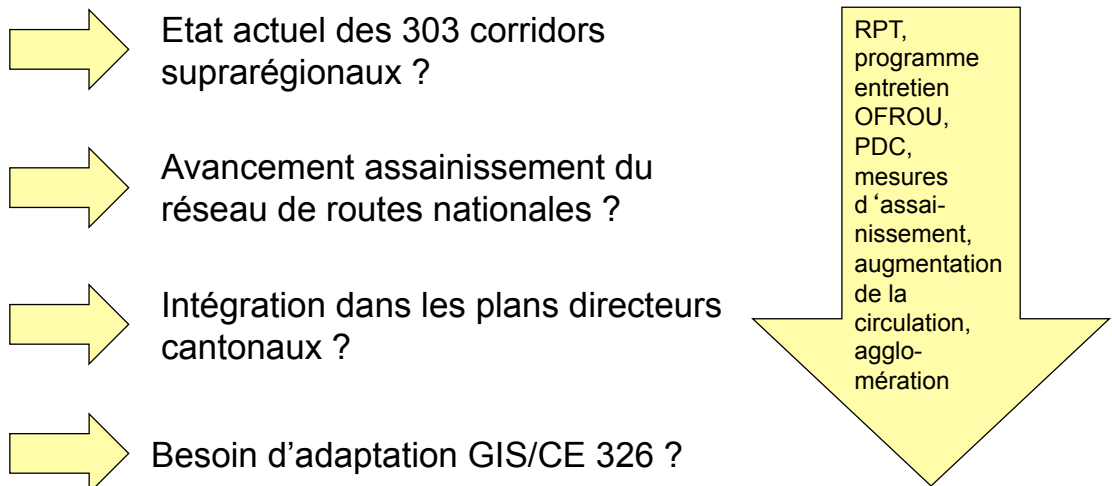
## Historique



- 2001 „Les corridors faunistiques en Suisse“, cahier de l'environnement n° 326, OFEFP (Annexe 3, état et mesures)
- 2001 Directive DETEC, „Planification et construction de passages à faune à travers des voies de communication“
- 2002 Liste des corridors nécessitant un ouvrage spécifique de franchissement (51) -> cantons invités à élaborer des concepts d'assainissement
- 2003 Programme d'assainissement des corridors franchissant les routes nationales (40), OFROU/BAFU
- 2011 ?



## 10 ans après ?





## Démarche

- Enquête auprès des services de chasse des cantons
  - Extrait de carte ecoGis (localisation et état)
  - Changements ?
  - Travaux de détail, concept d'assainissement global ou par corridor, autre recherche ?
  - Mise en oeuvre de mesures ?
  - Entretien téléphonique et visite
- Demande à l'OFROU de l'état d'avancement de l'assainissement du réseau des routes nationales



## Résultats : concepts cantonaux d'élimination des obstacles

Généraux (tout le canton) :  
AG (2010), BE (2003),  
GL (2010), SG (2003),  
ZG (2002), ZH (2010),  
SO (2007), FR (2010),  
LU (2007)

Spécifiques (focalisés sur  
quelques corridors): BS11,  
SZ4/ZG4, SZ5, SZ6

En cours : VD

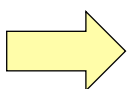
Inventaire incomplet, d'autres concepts dans le cadres de procédure EIE ou autres projets.





## Résultats : corridors et plans directeurs cantonaux

- 16 cantons ont intégrés les corridors à faune dans leur plan directeur cantonal
- 7 cantons vont le faire à la prochaine révision : FR, NE, SH, SO, ZH, TI, UR
- 3 cantons ne l'ont pas fait et rien n'est prévu : AI, AR, VS



Permet de prendre les corridors sérieusement en compte lors de l'élaboration de projets à grande incidence spatiale.

A noter : les communes Airolo et Claro ont intégré une interdiction de construction de barrières, murs de soutènement, et activités dérangeantes dans le domaine du corridor à leur planification communale.



## Résultats : état actuel des corridors

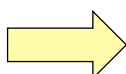
- Changement de classe : 2 -> régionaux / 1 -> suprarégional
- Tracés ou regroupés : 4
- Nouveaux : 4 (BE K UR 3; OW3, OW4, SG3)
- Au total 304 (2011) / 303 (2001)

### Etat des corridors 2001

85 (28%) intacts	171 (56%) perturbés	47 (16%) interrompus
------------------	---------------------	----------------------

### Etat des corridors 2011

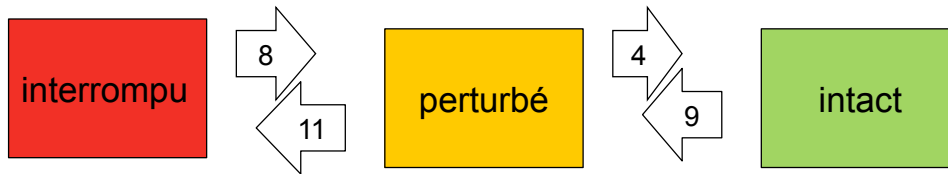
80 (26%) intacts	174 (57%) perturbés	50 (17%) interrompus
------------------	---------------------	----------------------



Statistique stable, mais cache de nombreux changements



## Résultats : état actuel des corridors



**Dégradations marquantes (20) :** augmentation de la circulation (7), urbanisation (2), nouvelles barrières (1), corridors plus étendus (2), nouvelles observations/évaluations sur le terrain (8)

**Améliorations marquantes (12) :** passage à faune (6), aménagement de ponceau (1), nouveau tracé (1), nouvelles observations/évaluations sur le terrain (4)

BE Birschwald Brücke über Bahn, Nordportal 11.02.2003



Neur-Ischlag Brücke, Südportal 11.02.2003



BE Birschwald Gesamte Brücke, Flugaufnahme 11.10.2002 TBA/BE, Martin Frick



Etat des corridors à faune d'importance suprarégionale  
Savoy Bugnon Véronique, OFEV, 2011

11



## Résultats : programme d'assainissement OFROU/BAFU



VD 7.2, A1 à Oulens, auteur : Filiale OFROU Estavayer

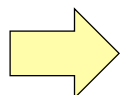
2003 : 40 corridors suprarégionaux à assainir, dont 17 entre 2004-2013

2011 : 4 corridors - travaux d'assainissement terminés (JU3.4, VD7.2, UR1, L7/SG2/SZ7)

5 corridors - travaux d'assainissement en cours de réalisation (JU1.3, VS22.1/VS12, SG9, TI29/30)

1 corridor – projet approuvé GR11/TI20,

9 corridors – projets en cours d'étude (BE11a, AG6, BE9/SO6, BL11, LU2, SO9, SZ5, SG6, ZH20)



De manière générale, l'OFROU met en œuvre le programme d'assainissement OFROU/OFEV dans le cadre du programme d'entretien.

Etat des corridors à faune d'importance suprarégionale  
Savoy Bugnon Véronique, OFEV, 2011

12



## Conclusions et suite

- Statistique stable cachant plusieurs points positifs:
  - Conscience des corridors suprarégionaux dans les cantons
  - 23 cantons ont intégré dans leur plan directeur les corridors à faune suprarégionaux ou prévoient de le faire
  - Concept d'assainissement dans 14 cantons, mise en œuvre à commencer.
- De manière générale, l'OFROU met en œuvre le programme d'assainissement OFROU/OFEV dans le cadre du programme d'entretien
- Cause de dégradation principale: augmentation de la circulation
- Mise à jour des données sur les corridors suprarégionaux nécessaire
  - Elaboration d'une fiche par corridor avec lien sur les concepts cantonaux (remplacera l'annexe 3 du cahier 326)
  - Publication électronique sur le site Web OFEV
  - Révision des couches GIS avec lien à la fiche d'objet
  - Actualisation régulière (JU, VS, assainissement OFROU,...)